

Colombie-Britannique

Chaque année, le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, nous offre une belle occasion de célébrer la Francophonie aux quatre coins du monde et bien sûr ici en Colombie-Britannique. C'est ainsi qu'en mars avaient lieu différentes activités soulignant la francophonie de la Colombie-Britannique à commencer par le Festival du sucre d'érable de Nanaimo, le Festival du bois de Maillardville et le Festival de la francophonie de Victoria. Partout au Canada les francophones ont célébré cette langue et cette culture françaises indissociables de l'identité canadienne.

Partout dans les Amériques, de Victoria à Québec, de la Bolivie à Haïti, des États-Unis à la Colombie, sans parler de l'Europe, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Asie, les francophones non seulement célèbrent cette belle langue mais, comme citoyens du monde, s'engagent dans l'action en se mobilisant, par exemple, pour la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco.

Ici, en Colombie-Britannique, le 20 mars a été proclamé Journée de la francophonie de la Colombie-Britannique pour la cinquième année consécutive.

La province a aussi signé sa troisième Entente de collaboration Canada - Colombie-Britannique en matière de langues officielles, entente qui permet au gouvernement de la Colombie-Britannique de développer des partenariats avec la communauté francophone de la Colombie-Britannique afin de promouvoir notre patrimoine francophone et améliorer l'accès aux services gouvernementaux aux Canadiens de l'autre langue officielle du Canada, le français.

Le 23 novembre dernier, la Colombie-Britannique et le Québec signaient un accord historique de coopération et d'échanges en matière de francophonie qui fournira un cadre aux activités futures dans des domaines essentiels d'intérêt commun. Ces ententes permettent de mieux promouvoir la vitalité de la communauté franco-colombienne et d'offrir des services de qualité en français dans les domaines clés et les champs d'intérêt comprenant l'éducation de la maternelle à la 12^e année; l'enseignement post-secondaire; la petite enfance; les jeunes; la culture et les arts; les communications; les ressources linguistiques et terminologiques en français; le développement économique; la santé et les services sociaux; l'immigration et le tourisme.

Notre communauté francophone joue et continuera à jouer un rôle important dans notre province. En 2010, la Colombie-Britannique sera l'hôte des XXI^e Jeux olympiques et paralympiques d'hiver; les francophones et francophiles britanno-colombiens pourront y accueillir tant les athlètes, les entraîneurs, les visiteurs et les journalistes dans cette belle langue qui est aussi l'autre langue officielle des Jeux, le français.

Je profite aussi de cette occasion pour vous rappeler que le site web du gouvernement de la Colombie-Britannique portant sur les Affaires francophones, offre une multitude de services gouvernementaux et des informations publiques en français dans les domaines de développement économique; tourisme; éducation; immigration; justice; petite enfance; santé et services sociaux.

Pour sa part, l'Assemblée législative offre également des services en français tels: une dizaine de dépliants en français portant sur divers sujets parlementaires; document permettant visites auto-guidées du parlement en plus des visites guidées du parlement en français et enfin le Parlement franco-jeunesse qui siège à l'Assemblée législative depuis plusieurs années.

Robert Vaive
Greffier adjoint
Assemblée législative de la Colombie-Britannique